



PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE 2017-2022

BILAN 2019-2020



Ce document a été produit par le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie, du ministère de la Justice.

Les documents relatifs à la Politique québécoise de lutte contre l'homophobie et au Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022 peuvent être consultés à l'adresse : www.justice.gouv.qc.ca.

Ministères et organismes gouvernementaux engagés dans le Plan d'action¹

Directeur de l'état civil

Ministère de la Famille

Ministère de la Justice

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Ministère de la Sécurité publique

Ministère de l'Économie et de l'Innovation

Ministère de l'Éducation

Ministère de l'Enseignement supérieur

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Secrétariat à la condition féminine

Secrétariat à la jeunesse

Secrétariat aux affaires autochtones

Secrétariat aux aînés

¹ Les noms des ministères et organismes ont été mis à jour pour tenir compte des appellations actuelles.



Table des matières

SIGLES ET ACRONYMES	4
INTRODUCTION	5
PRIORITÉ 1 Ouverture à la diversité sexuelle	6
OBJECTIF 1 Mettre en œuvre des actions de sensibilisation adaptées aux divers milieux	6
PRIORITÉ 2 Respect des droits et soutien des personnes de minorités sexuelles	9
OBJECTIF 2 Informer les divers milieux sur les droits des personnes de minorités sexuelles	9
OBJECTIF 3 Soutenir l'action communautaire en matière de lutte contre l'homophobie et la transphobie	10
PRIORITÉ 3 Création de milieux sécuritaires et inclusifs	12
OBJECTIF 4 Appuyer les partenaires des milieux de vie	12
PRIORITÉ 4 Adaptation des services publics	15
OBJECTIF 5 Améliorer les pratiques administratives des services publics	15
OBJECTIF 6 Mieux former le personnel des services publics	17
PRIORITÉ 5 Cohérence et efficacité des actions	21
OBJECTIF 7 Documenter les diverses réalités pour mieux intervenir	21
OBJECTIF 8 Renforcer la coordination des actions, notamment en région	23
CONCLUSION	24
QUELQUES DÉFINITIONS	25

Sigles et acronymes

Famille	Ministère de la Famille
INSPQ	Institut national de la santé publique du Québec
LGBTQ	Lesbiennes, gais, bisexuels, bisexuelles, trans et queer
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MEI	Ministère de l'Économie et de l'Innovation
MEQ	Ministère de l'Éducation
MES	Ministère de l'Enseignement supérieur
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
MJQ	Ministère de la Justice
MRIF	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
MSP	Ministère de la Sécurité publique
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTESS	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
OBNL	Organismes à but non lucratif
SA	Secrétariat aux aînés
SACAIS	Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales

Légende des mesures

● Mesure complétée ○ Mesure en continu



Introduction

Le Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022 contient 38 mesures, certaines s'inscrivant dans le prolongement du précédent plan d'action. Il poursuit plusieurs objectifs, notamment : mettre en œuvre des actions de sensibilisation adaptées aux divers milieux, soutenir l'action communautaire et les partenaires des milieux de vie, améliorer les pratiques administratives et former le personnel des services publics, documenter les diverses réalités pour mieux intervenir et renforcer la coordination des actions, notamment en région.

Le présent document dresse le bilan de la troisième année de mise en œuvre du Plan d'action, couvrant la période du 1er avril 2019 au 31 mars 2020. Il fait état des principales réalisations des partenaires gouvernementaux en mettant l'accent sur les résultats concrets qui sont d'intérêt pour les Québécoises et les Québécois. Alors que 7 mesures du Plan d'action sont complétées, 18 mesures au déploiement en continu de 2017 à 2022 se poursuivent et 13 mesures sont en cours.

Les mesures décrites ne couvrent pas tout l'éventail des actions gouvernementales destinées à favoriser l'égalité sociale des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans et queer (LGBTQ). Elles s'ajoutent aux mesures intégrées dans les pratiques récurrentes des divers ministères et organismes ou aux actions inscrites dans d'autres stratégies ou plans d'action gouvernementaux, qui contribuent, directement ou indirectement, à lutter contre l'homophobie et la transphobie ou à améliorer la situation des personnes de minorités sexuelles et de genre. Pensons, par exemple, à la mesure 4.2.4 du Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022 qui consiste à documenter la situation des personnes autochtones LGBTQ et bispirituelles. À terme, les résultats de cette recherche, dont l'équipe comprend un comité consultatif composé des principales organisations autochtones, mèneront à des actions concrètes et plus ciblées au bénéfice de ces personnes.

Par ailleurs, plusieurs actions mises en œuvre dans le Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2011-2016 se poursuivent, même si elles n'apparaissent pas dans le présent document. Tous les outils produits sont également accessibles. La liste et les hyperliens apparaissent dans le bilan du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2011-2016, que l'on peut consulter à l'adresse suivante : www.justice.gouv.qc.ca.



PRIORITÉ 1 > OUVERTURE À LA DIVERSITÉ SEXUELLE

L'ouverture à la diversité sexuelle a été établie comme une priorité par les milieux communautaires et de la recherche lors de la consultation destinée à élaborer le présent Plan d'action. En effet, les attitudes positives et les signes visibles d'ouverture à la diversité sexuelle et de genre contribuent à la normalisation et à la valorisation de cette diversité, de même qu'au renforcement des capacités des personnes à s'affirmer, à se défendre au besoin et à mieux contrôler leur propre vie. L'enjeu de l'ouverture à la diversité sexuelle est d'amener les personnes ainsi que les intervenantes et les intervenants socioéconomiques, dans tous les milieux, à mieux comprendre les réalités des personnes LGBTQ et à modifier, le cas échéant, leurs attitudes et leurs comportements.

OBJECTIF 1 > Mettre en œuvre des actions de sensibilisation adaptées aux divers milieux

Mesure 1 – Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de sensibilisation pour lutter contre l'homophobie et la transphobie (MJQ)

Le volet Homophobie et transphobie de la campagne de sensibilisation pour contrer la violence sous toutes ses formes du ministère de la Famille, sous la responsabilité du MJQ, s'est tenu du 18 novembre au 22 décembre 2019. Quarante-quatre pour cent de la population québécoise y a été exposée, alors que l'objectif visé était de 75 %. Soixante-huit pour cent des personnes exposées ont retenu qu'il faut faire preuve de tolérance et d'ouverture à la diversité, et 30 % que la société québécoise est ouverte, moderne et inclusive. L'encadré suivant permet de constater la progression des perceptions et attitudes sur le plan de l'ouverture et de l'aisance à la diversité sexuelle et de genre, en comparant les faits saillants du volet Homophobie et transphobie et les résultats issus d'une enquête téléphonique sur la perception et les attitudes de la population québécoise à l'égard des réalités LGBT réalisée en 2017 par le MJQ, disponibles à l'adresse suivante : <https://www.justice.gouv.qc.ca/ministere/la-lutte-contre-lhomophobie-et-la-transphobie/>, sous « Évaluations et sondages ».

Progression des perceptions et des attitudes sur le plan de l'ouverture et l'aisance à la diversité sexuelle et de genre (Comparaison des faits saillants du volet Homophobie et transphobie et de l'enquête téléphonique du MJQ en 2017)

- 47 % des répondants ont affirmé avoir déjà été témoins d'homophobie ou de transphobie, 6 % en avoir été victimes, et 5 % en avoir été les auteurs. Ces résultats sont plus élevés parmi les 18-35 ans. À titre comparatif, 42,1 % des répondants affirmaient avoir été témoins de discrimination envers les personnes LGBT en 2017. Moins de la moitié (41 %) des répondants affirment qu'ils seraient assez à l'aise d'agir s'ils étaient témoins d'homophobie ou de transphobie.
- 61 % de la population québécoise affirme être à l'aise par rapport aux personnes trans, soit pratiquement la même proportion qu'en 2017 (60 %), mais 3 points de pourcentage sous l'objectif de 64 % fixé initialement. Aucune donnée n'a été fournie quant à la progression des perceptions et des attitudes sur le plan de l'ouverture à la diversité sexuelle en général.
- 53 % ne sont pas d'accord avec l'énoncé stipulant qu'un enfant doit avoir des parents de sexe opposé pour se développer pleinement, tandis que 34 % sont d'accord. Les hommes sont significativement plus en accord avec cet énoncé (41 %) que les femmes (26 %). L'objectif de diminuer à 28 % le nombre de répondants qui sont d'accord avec cet énoncé

n'est pas atteint. À titre comparatif, 32 % des répondants étaient d'accord avec cet énoncé en 2017.

- La campagne a atteint son objectif de joindre un public très vaste et réparti sur l'ensemble du territoire québécois, puisqu'à l'exception de quelques variations selon l'âge, la notoriété et l'appréciation de la campagne sont similaires parmi l'ensemble de la population sondée.
- La population sondée a apprécié en très grande majorité cette campagne, qui véhiculait selon eux un message important.

L'évolution des perceptions et des attitudes à l'égard de la diversité sexuelle sera à nouveau mesurée lors de la dernière année du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022 afin de mesurer les effets des actions gouvernementales en la matière.



Mesure 2 – Sensibiliser les intervenantes et les intervenants des organismes communautaires Famille et des services de garde à la réalité des familles homoparentales (Famille)

Mandatée par le ministère de la Famille, la Coalition des familles LGBT+ a offert 28 formations à 397 personnes, dont 353 intervenants répartis dans 49 organismes communautaires Famille et 56 services de garde éducatifs à l'enfance issus de 11 régions administratives. Dans un sondage distribué après la formation par l'organisme, la majorité du personnel des organismes communautaires familles (OCF) et des services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE) s'est dit grandement satisfaite et prévoyait utiliser les ressources présentées.

L'objectif quinquennal du partenariat d'offrir des formations de sensibilisation à la diversité familiale auprès de 250 OCF et SGEE sera dépassé, alors que 270 organismes de ce type ont déjà été joints, et que l'offre de formations a été renouvelée.

À ce jour :

- 79 formations ont été réalisées;
- 1109 personnes ont été formées, issues de 293 organismes (dont 888 intervenants et futurs intervenants de 270 OCF et SGEE);
- 13 régions en ont bénéficié



Mesure 3 – Produire et diffuser, au sein du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance et dans le réseau des organismes communautaires Famille, un document d'information sur la réalité des familles homoparentales (Famille)

À l'hiver 2020, le dépliant [La diversité familiale/pour en savoir plus sur les familles LGBT](#), a été édité et diffusé sur le site Internet et les réseaux sociaux du ministère de la Famille ainsi qu'auprès de 4050 organismes communautaires Famille et des services de garde éducatifs à l'enfance. Cette action est donc terminée.



Mesure 4 – Intégrer la préoccupation de l'homophobie et de la transphobie dans la plate-forme Web Sportbienetre.ca (MEQ)

Aucun outil particulier aux personnes LGBTQ n'a été ajouté cette année à la [plate-forme Web SportBienetre.ca](#) (SBE), mais des discussions sont en cours entre les partenaires impliqués dans sa mise en œuvre pour y apporter des modifications, des mises à jour et l'ajout de nouveaux outils, au besoin. À titre de rappel, la préoccupation de l'homophobie et de la transphobie a été intégrée à cette plate-forme en 2017-2018, sous forme de références. En 2019-2020, 7 références, en français et en anglais, ont été diffusées. Notons que 81 299 visites ont été comptabilisées cette année sur la plate-forme.

L'objectif de la plate-forme Web Sportbienetre.ca est de promouvoir un environnement sportif sain et sécuritaire pour les jeunes athlètes, en aidant les membres des communautés sportives (athlètes, parents, entraîneurs, administrateurs, et autres intervenants) à comprendre, à gérer, et surtout à éliminer la violence en milieu sportif sous toutes ses formes.



Mesure 5 – Sensibiliser les municipalités à l'importance de considérer les enjeux concernant la lutte contre l'homophobie (MAMH)

Le MAMH a diffusé une actualité le [16 mai 2019](#) dans son site Web, afin de souligner la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie et d'inviter les municipalités à organiser une levée du drapeau arc-en-ciel. Le MAMH compte poursuivre ses activités de sensibilisation.

Mesure 6 – Intégrer des informations relatives à la diversité sexuelle et à la pluralité des genres au site Internet du MSSS pour sensibiliser la population et les différents milieux aux réalités et aux besoins des personnes de minorités sexuelles (MSSS)

Cette année, les travaux se sont poursuivis en vue d'élaborer un contenu d'information sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres qui sera accessible d'ici 2022. Cette information tiendra compte des contenus développés par l'Institut national de santé publique du Québec et des retombées de la mesure 33, dans le cadre de laquelle est réalisé un inventaire des outils d'intervention auprès des minorités sexuelles et de genre, et ce, en vue de développer et de diffuser un coffre à outils destinés aux intervenants.

Soulignons au passage que les contenus du site Web du MSSS et le Portail santé mieux-être du MSSS, qui abordaient notamment la santé sexuelle, ont été transférés vers le nouveau site Web unifié du gouvernement du Québec, Québec.ca. À terme, ce site regroupera l'ensemble des contenus et des services du gouvernement du Québec en fonction des besoins de ses utilisateurs (population, professionnels).



PRIORITÉ 2 > RESPECT DES DROITS ET SOUTIEN DES PERSONNES DE MINORITÉS SEXUELLES

L'homophobie et la transphobie constituent de la discrimination et peuvent avoir comme conséquences la violence, l'intimidation et les crimes haineux, voire, dans certains pays, la persécution, les homicides ou l'emprisonnement. Toutes et tous doivent adhérer aux principes du respect des droits de la personne, y compris pour les personnes de minorités sexuelles et de genre. Ces principes sont en effet le fondement de la vie sociale et la garantie d'une vie paisible où chacune et chacun peut s'épanouir.

OBJECTIF 2 > Informer les divers milieux sur les droits des personnes de minorités sexuelles

Mesure 7 – Renforcer la sensibilisation sur les droits des personnes de minorités sexuelles afin de prévenir et de lutter contre l'homophobie et la transphobie dans le cadre des services à l'intention des personnes immigrantes (MIFI)

Mandaté pour 3 ans par le MIFI en septembre 2018, l'organisme communautaire AGIR : Action LGBTQ avec les immigrants et réfugiés a soutenu 264 personnes immigrantes de minorités sexuelles (180 personnes sous la forme de groupes de soutien, et 84 personnes en suivi individuel ou à la halte-accueil). Il s'agit d'une hausse considérable en comparaison avec les 10 personnes soutenues l'année précédente. Les 9 activités de formation offertes par AGIR ont rejoint 125 personnes de 9 organismes communautaires montréalais d'aide à l'intégration, dorénavant mieux outillées pour prévenir et contrer l'homophobie et la transphobie. Le projet pilote mené par AGIR a donc largement dépassé les cibles fixées cette année, soit 4 activités rejoignant au moins 50 personnes œuvrant auprès des personnes immigrantes.

Une formation en ligne à l'intention du personnel du MIFI, et obligatoire pour certaines catégories de personnel, est en développement et sera offerte au début de l'année 2021.

Mesure 8 – Mettre en valeur sur la scène internationale les actions du gouvernement du Québec en faveur des droits des personnes LGBT, favoriser l'échange des bonnes pratiques gouvernementales et créer des partenariats au sein de réseaux (MRIF)

Le MRIF a mis en valeur les actions du gouvernement du Québec, notamment par 10 prises de parole, 10 entretiens bilatéraux ainsi que 8 participations de représentants du MRIF ou du réseau de représentations du Québec à l'étranger à des événements internationaux. Soulignons aussi la création et le lancement d'[*Égides, l'Alliance internationale francophone pour l'égalité et les diversités*](#) en mai 2019, et la participation de la Délégation générale du Québec à Mexico (DGQM) aux événements d'organismes locaux visant à mettre de l'avant des initiatives favorisant la protection et la promotion des droits des personnes LGBTQ.

Ensuite, le MRIF a favorisé l'échange des bonnes pratiques gouvernementales par le soutien de plusieurs organismes québécois pour le développement et la poursuite du volet international de leurs actions, dont la Fondation Émergence, Fierté Montréal, le Conseil québécois LGBT et l'organisme Interligne. Il a aussi soutenu ou organisé plus de 5 événements reliés aux enjeux et droits des personnes LGBTQ et développé une stratégie de communication afin que le réseau de représentations du Québec à l'étranger souligne la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie.

Finalement, le MRIF a créé des partenariats au sein de réseaux par le développement d'un stage du Programme de stages en organisations internationales gouvernementales du MRIF au sein du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), par la participation de représentants du gouvernement à 8 événements internationaux relatifs aux droits et enjeux des personnes de la diversité sexuelle et de genre, et par 11 entretiens bilatéraux sur ce sujet et visant le développement de partenariats. Il a de plus soutenu la participation d'une représentante d'Aides Sénégal au programme international de formation aux droits humains (PIFDH) d'Équitas en juin 2019, et octroyé un financement à l'organisme African Men for Sexual Health and Rights (AMSHer) visant à documenter et dénoncer les violations fondées sur l'orientation sexuelle ayant lieu au Sénégal ainsi qu'à renforcer les capacités des associations locales à cette fin.

À ce jour, ont été réalisés :

- 29 prises de parole par des représentants du gouvernement du Québec à des événements internationaux sur la diversité sexuelle et de genre;
- 29 participations de représentants du gouvernement du Québec à des événements internationaux en la matière;
- 27 entretiens bilatéraux auprès d'interlocuteurs étrangers touchant aux droits des personnes LGBTQ et visant le développement de partenariats;
- un soutien à la participation de 9 organismes, experts ou universitaires québécois à des événements internationaux (au Québec ou à l'étranger) reliés aux droits des personnes LGBT;
- un soutien de 15 activités et événements internationaux reliés aux droits des personnes LGBT;
- la création de 3 stages en organisations internationales gouvernementales;
- 30 participations de représentants du gouvernement du Québec à des événements internationaux en la matière visant le développement de partenariats;
- 27 entretiens bilatéraux auprès d'interlocuteurs étrangers touchant aux droits des personnes LGBT et visant le développement de partenariats.

OBJECTIF 3 » Soutenir l'action communautaire en matière de lutte contre l'homophobie et la transphobie



Mesure 9 – Soutenir les organismes communautaires engagés dans la lutte contre l'homophobie et la transphobie (MJQ)

Cette mesure, en continu, comprend deux volets : l'amélioration du soutien à la mission des organismes voués à la défense des droits des personnes de minorités sexuelles et de genre grâce à l'aide complémentaire, ainsi que le financement de projets spécifiques.

Aide complémentaire

Le MJQ a accordé 575 000 \$ en aide complémentaire à 27 organismes communautaires LGBTQ de 12 régions administratives en vue de favoriser la continuité de leur mission, soit 240 000 \$ à 7 organismes de défense des droits des personnes LGBTQ financés par le MTESS et 335 000 \$ à 20 organismes relevant du MSSS qui viennent en aide aux personnes de minorités sexuelles et de genre.

Projets spécifiques

Le [*Programme Lutte contre l'homophobie et la transphobie*](#) du MJQ a offert un soutien financier de 328 501 \$ pour l'année 2019-2020 soutenant [*11 projets*](#) spécifiques ou ponctuels réalisés par 9 organismes de 3 régions administratives.

Depuis le début du PAGLCHT 2017-2020, le Programme Lutte contre l'homophobie et la transphobie du MJQ a appuyé 54 initiatives de 33 organismes provenant de 13 régions administratives pour une aide financière totalisant près de 1,5 million de dollars (1 447 521 \$)



PRIORITÉ 3 › CRÉATION DE MILIEUX SÉCURITAIRES ET INCLUSIFS

La priorité 3 découle de l'importance des facteurs de protection pour les personnes LGBTQ. Ces facteurs sont l'acceptation de la famille, des proches et des pairs ainsi que la réponse des organisations et des intervenantes et intervenants au regard des incidents homophobes et transphobes dans les divers milieux de vie. Un seul objectif figure dans cette priorité.

OBJECTIF 4 › Appuyer les partenaires des milieux de vie

Mesure 10 – Soutenir les partenaires du milieu (public et communautaire) dans l'élaboration et la mise en place d'initiatives concernant les personnes âgées LGBTQ (MSSS)

Le programme Québec ami des aînés (QADA) du Secrétariat aux aînés (SA) du MSSS contribue au financement de projets visant l'amélioration des conditions de vie des aînés, notamment LGBTQ, lesquels constituent une clientèle qui peut se retrouver en situation de vulnérabilité et qui peut avoir besoin d'un soutien institutionnel particulier.

Au terme de l'[appel de projets 2019-2020](#), deux organismes montréalais se sont vu accorder une aide financière sur 24 mois pour des projets visant l'amélioration des conditions de vie des aînés LGBTQ : la Fondation Émergence (500 000 \$), afin de former les intervenants d'au moins 10 régions administratives au programme Pour que vieillir soit gai, et l'organisme l'Anonyme (190 086 \$), pour le projet d'ateliers d'éducation à la sexualité intitulé Prop'Âges.

De plus, deux projets financés dans le cadre de l'édition 2017-2018 du programme QADA étaient toujours en cours de réalisation en 2019-2020. Il s'agit du projet *Aînéotement* de l'organisme Le Néo, de la région de Lanaudière, et du projet *La bientraitance dans la diversité* du Service d'intervention de proximité Domaine-du-Roy, de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Depuis le début du PAGLCHT 2017-2020, le Programme QADA a octroyé une aide financière de 1 210 902 \$ à 5 projets liés aux enjeux des aînés LGBTQ, qui rayonnent dans toutes les régions administratives du Québec.

Mesure 11 – Promouvoir la reconnaissance et l'inclusion de la diversité sexuelle et de genre dans les réseaux de l'enseignement supérieur et dans la société (MES)

Cette mesure en continu consiste à soutenir financièrement des projets institutionnels contribuant à la reconnaissance et à l'inclusion de la diversité sexuelle et de genre dans les réseaux de l'enseignement supérieur.

Onze projets universitaires ont été financés, à la hauteur de 132 416 \$, dans 7 régions administratives différentes. Citons notamment la création de comités ou d'alliances LGBTQ et l'organisation d'ateliers et de conférences lors d'une semaine thématique.

De plus, un montant de 42 750 \$ a été alloué à la Fédération des cégeps du Québec, avec laquelle une entente de service de 2 ans (2018-2020) a été conclue pour mettre en œuvre un projet réseau concerté qui vise à sensibiliser et à mieux outiller le personnel (personnel enseignant et non enseignant, gestionnaires, etc.) des cégeps aux enjeux vécus par les personnes de la diversité sexuelle et de genre.

Il s'agit donc de 4 projets financés de plus que pour l'appel de projets 2018-2019, avec un budget supplémentaire de près de 31 000 \$.

À ce jour, on compte :

- des investissements totalisant 334 504 \$;
- permettant de mettre en œuvre 26 projets universitaires dans 12 des 18 universités québécoises et un projet de la Fédération des cégeps;
- à travers 7 régions administratives différentes

Mesure 12 – Insérer une section traitant spécialement de la gestion de la diversité sexuelle en emploi à l'intérieur d'un guide plus général sur la gestion de la diversité afin d'outiller les entreprises dans l'intégration et le maintien en emploi d'une main-d'œuvre diversifiée (MTESS)

Le guide *Profiter du plein potentiel d'une main-d'œuvre diversifiée* a été actualisé en 2019-2020, et sera diffusé auprès du personnel des services aux entreprises du MTESS à l'automne 2020 pour lui offrir un meilleur accompagnement et le sensibiliser à la gestion de la diversité. La diversité sexuelle et de genre en emploi est abordée de manière générale dans ce guide. La mesure sera ensuite considérée comme complétée.

Mesure 13 – Collaborer aux travaux de la Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie des réseaux de l'éducation, ainsi qu'à ceux de la Table provinciale de concertation sur la violence, les jeunes et le milieu scolaire, lesquelles se préoccupent de prévention en matière de violence et de sensibilisation aux jeunes et aux familles de la diversité sexuelle (MEQ)

Le MEQ a participé aux 3 réunions de la [Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie des réseaux de l'éducation](#), et a notamment collaboré à la révision et validation de contenu du Guide pour les employeurs et les syndicats « [Mesures de soutien et d'inclusion des personnes trans et des personnes non binaires en milieu de travail](#) », de même qu'aux discussions concernant la possibilité de tenir un 5^e colloque de la Table nationale.

Le MEQ a participé aux 4 réunions de la [Table provinciale de concertation sur la violence, les jeunes et le milieu scolaire](#), et a collaboré à :

- La production d'un outil éducatif en lien avec l'interpellation policière destiné aux élèves de 2^e secondaire des établissements publics et privés, francophones et anglophones (pas encore disponible);
- La mise à jour du cadre de référence sur la présence policière dans les établissements d'enseignement, à la suite de l'adoption des modifications à la Loi sur l'instruction publique.

Mesure 14 – Intégrer les réalités des jeunes de la diversité sexuelle dans la mise en œuvre d'actions pour prévenir et traiter la violence, notamment dans le plan de lutte contre l'intimidation et la violence que doit se donner chaque école en application des dispositions de la Loi sur l'instruction publique ou de la Loi sur l'enseignement privé (MEQ)

Tous les centres de services scolaires et commissions scolaires qui en ont fait la demande ont pu bénéficier d'un accompagnement en matière d'homophobie et de transphobie de la part des agents de soutien régionaux du MEQ, en poste dans 14 régions. Ceux-ci animent notamment des activités de formation et d'accompagnement, des groupes-relais pour les partenaires régionaux et abordent diverses thématiques, dont celle de la diversité des genres et des familles. Enfin ils participent, avec les professionnels du MEQ, au développement de différents dossiers entourant le climat scolaire, la violence et l'intimidation et l'éducation à la sexualité.



De plus, dans le cadre de la prolongation de la mesure 1.5 « Accompagner les milieux scolaires pour une meilleure prise en compte de la diversité de genre et de la diversité des familles » du Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation (PAC), des travaux se sont poursuivis en vue de :

- produire un guide concernant la diversité sexuelle et de genre dans les milieux scolaires;
- diffuser de l'information concernant les orientations ministérielles en lien avec la diversité sexuelle et de genre auprès des parents et des gestionnaires des centres de services scolaires et commissions scolaires et des établissements d'enseignement privés.



PRIORITÉ 4 > ADAPTATION DES SERVICES PUBLICS

L'accessibilité aux services publics demeure un enjeu important pour les personnes de minorités sexuelles et de genre. Elle implique la prise en compte des besoins et des particularités des personnes à servir. Cette priorité porte sur deux dimensions des services publics, soit les pratiques administratives et la formation du personnel.

OBJECTIF 5 > Améliorer les pratiques administratives des services publics



Mesure 15 – Prendre en compte la diversité sexuelle et la pluralité de genre dans la définition et la mise en œuvre des orientations et des stratégies du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur se préoccupant de justice sociale, de rapports égalitaires, notamment en éducation à la sexualité (MEQ)

Une équipe du MEQ, formée de personnes spécialisées en sexologie et en pédagogie, continue d'offrir un soutien et un accompagnement personnalisé aux personnes qui agissent à titre de responsables du dossier de l'éducation à la sexualité dans les centres de services scolaires, les commissions scolaires et les établissements d'enseignement privés. Ce soutien est offert en lien avec la mise en œuvre des contenus en éducation à la sexualité, obligatoires depuis la rentrée scolaire 2018-2019 pour tous les élèves de l'enseignement primaire et secondaire.

Une formation initiale sur les contenus obligatoires en éducation à la sexualité et leur mise en œuvre a été offerte en 2018 à l'ensemble des 71 commissions scolaires et à plus de 180 établissements d'enseignement privés.

De plus, 39 canevas pédagogiques ont été bonifiés, notamment pour prendre en compte la diversité sexuelle et de genre. Ils ont été transmis au réseau scolaire au cours de l'année 2020.



Mesure 16 – Poursuivre l'adaptation, lorsque requis, de la terminologie des documents administratifs, notamment les formulaires, en fonction de la Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation (MEQ et MES)

L'action associée à cette mesure a été réalisée en 2018-2019. À titre de rappel, afin de tenir compte des réalités des familles homoparentales, le MEQ et le MES ont terminé l'adaptation de 101 documents administratifs du système de l'aide financière aux études (CONTACT), du système de sanction des études au collégial (SYSEC), du Système de gestion des épreuves ministérielles au collégial (GEMC), du système de l'admissibilité à l'enseignement en anglais (ADAN), et du système de gestion des données d'identification de l'élève (ARIANE). Cette adaptation assurera : d'éliminer les situations où l'étudiant doit déclarer un de ses parents dans un rôle parental inadéquat; de faire en sorte que les parents de même sexe puissent traiter administrativement avec le MEQ et le MES dans le respect de leur rôle parental; d'utiliser le bon titre de civilité dans le cadre des communications du MEQ et du MES avec un citoyen.

Mesure 17 – Actualiser le corpus législatif québécois pour assurer l'égalité des parents de minorités sexuelles (MJQ)

L'inventaire des lois (39 – incluant le Code civil) et des règlements (73) comportant les notions de « mère » et de « père » a été complété, de même que l'inventaire des dispositions qui nécessitent une modification législative. Cependant, étant donné que les lois peuvent être changées, une mise à jour de cet inventaire, et donc des modifications législatives nécessaires, devra être effectuée. L'évaluation des dispositions

(incluant les formulaires prescrits par règlements) qui nécessitent une modification réglementaire n'est pas terminée. Cette évaluation devra se traduire par une analyse juridique, effectuée en collaboration avec les autres ministères et organismes, des conséquences des modifications envisagées sur les politiques, programmes et services publics, de sorte à assurer une égalité de traitement entre les couples hétérosexuels et ceux de minorités sexuelles et de genre. Ces modifications réglementaires nécessaires devraient être effectuées dans un deuxième temps.

Mesure 18 – Faciliter les démarches administratives des personnes trans auprès des ministères et organismes à la suite d'un changement de nom ou de mention du sexe auprès du Directeur de l'état civil (MTESS)

Ce sont 1472 demandeurs de changement de nom et 487 demandeurs de changement de la mention du sexe qui ont bénéficié gratuitement du service de déclaration unique, par lequel le Directeur de l'état civil transmet, en une seule étape, l'information à :

- la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- la Régie des rentes du Québec (maintenant Retraite Québec);
- la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurance (maintenant Retraite Québec);
- le Curateur public du Québec;
- la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail;
- le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- et depuis juin 2019, le Service d'immatriculation des armes à feu.

Ensemble, ces personnes ont ainsi évité près de 4 200 démarches administratives.

Une entente a été signée en mai 2020 avec le MEQ pour l'ajouter d'ici juin 2021 au mécanisme de « déclaration unique ». Un troisième partenaire devrait être ajouté en 2020-2021.

Depuis 2018, un accès gratuit au service par :

- 3306 demandeurs de changement de nom;
- 955 demandeurs de changement de la mention de sexe;
- Près de 8200 démarches administratives évitées

Mesure 19 – Adapter la terminologie des formulaires publics des secteurs de l'emploi et de l'assistance sociale du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale aux nouvelles réalités familiales (MTESS)

En 2019-2020, 2 formulaires liés au secteur de l'assistance sociale ont été modifiés en fonction de la Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation, et le nombre de formulaires à adapter a été revu à la hausse, passant de 10 à 14 formulaires. Cent trente-cinq formulaires liés au secteur emploi ont été recensés, dont 1 seul devra être adapté. Les travaux d'adaptation de l'ensemble de ces formulaires sont en cours et se poursuivront en 2020-2021. La modification du formulaire lié au secteur de l'emploi sera finalisée en 2020-2021.

Mesure 20 – Adapter les publications, formulaires, brochures et sites Web du Régime québécois d'assurance parentale (MTESS) et du Conseil de gestion de l'assurance parentale (MTESS)

L'examen des outils de communication suivi de la planification des modifications à apporter afin d'adapter la terminologie n'a pas officiellement débuté, mais le Conseil de gestion de l'assurance parentale et les communications du MTESS ont intégré des illustrations de familles homoparentales

dans certains documents. De plus, le Conseil de gestion a aussi pris soin, dans l'ensemble de ses publications, d'utiliser le terme générique de parents, le cas échéant, afin d'être plus inclusif. Le Conseil de gestion, avec la Direction générale du Régime québécois d'assurance parentale, procédera à l'examen des outils de communication dans le but de proposer des modifications afin de mieux prendre en considération les familles LGBTQ d'ici 2022.

Mesure 21 – Assurer la cohérence ministérielle concernant l'adaptation des services pour répondre aux besoins des personnes de minorités sexuelles et tenir compte des réalités émergentes (MSSS)

À titre de rappel, le comité ministériel sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres (CMDSPG), mis en place en juin 2018, a pour mandat d'assurer la cohérence ministérielle concernant l'adaptation des services visant à répondre aux besoins des personnes de la diversité sexuelle et de genre, ainsi qu'à prendre acte des réalités émergentes et des enjeux qui leur sont associés.

En 2019-2020, le CMDSPG a poursuivi ses activités et s'est réuni le 20 septembre 2019. Au nombre des sujets abordés, on compte deux projets qui ont le potentiel de soutenir les démarches associées à l'adaptation des soins et services aux personnes trans (« pluralité des genres et diversité sexuelle » du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, et le projet d'évaluation des technologies et des modes d'intervention sur les soins et services à offrir aux usagers avec une dysphorie de genre du CIUSSS de l'Estrie – CHUS) de même que la mise en place d'un comité national sur l'adaptation et l'accès aux services de santé et aux services sociaux pour les personnes de la diversité sexuelle et de genre.

OBJECTIF 6 ➤ Mieux former le personnel des services publics

Mesure 22 – Intégrer la notion de diversité dans les orientations ministérielles concernant les compétences professionnelles du personnel enseignant, notamment en ce qui a trait à l'homophobie et à la transphobie (MEQ)

À l'issue de larges consultations avec les partenaires externes (universitaires, enseignants, organismes), un [nouveau référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante](#) devrait être finalisé et publié à l'automne 2020. En première partie sera rappelée la nécessité d'adopter une posture inclusive à l'égard de la diversité croissante de nos sociétés occidentales, notamment en termes de structures familiales, d'identité et d'expression de genre. De plus, 4 des 13 compétences professionnelles à maîtriser par le personnel enseignant s'appliquent notamment à la diversité sexuelle et de genre (compétences 6, 7, 10 et 13).

Mesure 23 – Encourager l'élaboration et la diffusion de formations et d'ateliers de sensibilisation concernant les réalités et les besoins particuliers des personnes âgées LGBT auprès d'intervenants concernés (MSSS)

La mesure a été complétée en mai 2018 lorsque le programme *Pour que vieillir soit gai* de la Fondation Émergence a été offert à une vingtaine de coordonnateurs régionaux spécialisés en matière de maltraitance envers les personnes âgées lors d'un atelier de sensibilisation à Québec et à 89 travailleurs de milieu du programme Initiatives de travail de milieu auprès des personnes âgées en situation de vulnérabilité lors d'un autre atelier de sensibilisation à Drummondville.

L'action initialement proposée visait aussi à bonifier le contenu de la formation sur la maltraitance envers les personnes âgées développée par la Ligne Aide Abus Aîné. Cette avenue a été délaissée au profit de la mesure 51 du Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2017-2022 : « Concevoir un outil de sensibilisation et un contenu de formation spécifique sur les réalités des personnes âgées LGBT à l'intention des professionnels du réseau de la

santé et des services sociaux et de ceux travaillant dans les différents milieux de vie des personnes âgées (à domicile, RPA, RI-RTF, CHSLD) ». Une entente de services a été conclue entre le MSSS et le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-ouest-de-l'Île-de-Montréal à cet effet pour développer ce contenu de formation en mars 2019. La formation sera disponible en ligne d'ici mars 2021, pour tous les employés du réseau et de la santé et des services sociaux qui œuvrent auprès des personnes âgées.



Mesure 24 – Renforcer la sensibilisation des intervenantes et des intervenants de la santé, des services sociaux, de l'enseignement et des services publics ou communautaires sur les réalités des personnes de minorités sexuelles (MJQ)

Le MJQ s'est engagé, en collaboration avec l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ), à soutenir annuellement, à la hauteur de 200 000 \$, le déploiement de deux programmes nationaux de formation, dont le contenu s'appuie en majeure partie sur la recherche québécoise et canadienne actuelle. Ces programmes de formation, d'une durée d'une journée chacune, s'adressent au personnel et aux intervenants de la santé et des services sociaux, des milieux de l'enseignement et des services publics ou communautaires.

En 2019-2020, l'INSPQ a donné 39 sessions de formation, auxquelles ont participé 841 personnes. La formation *Sexes, genres et orientations sexuelles : comprendre la diversité* a joint 619 personnes (27 sessions), dans 11 régions du Québec. La formation *Adapter nos interventions aux réalités des personnes de la diversité sexuelle, leur couple et leur famille* en a joint 222 (12 sessions), dans 8 régions du Québec.

Il s'agit de 24 formations de moins qu'en 2018-2019, et d'un public qui représente environ 62 % de celui formé l'an dernier. Outre un possible volume de demandes plus faible cette année, le roulement important du personnel de l'équipe de formation (coordination, conseil scientifique et soutien administratif) a entraîné une réorganisation des processus administratifs de l'INSPQ.

À ce jour, ont été réalisées :

- 147 sessions de formation dans toutes les régions, sauf le Nord-du-Québec;
- 88 sessions de la formation *Sexes, genres et orientations sexuelles : comprendre la diversité* suivies par 1948 personnes, dans 13 régions du Québec;
- 59 sessions de la formation *Adapter nos interventions aux réalités des personnes de la diversité sexuelle, leur couple et leur famille*, suivies par 1195 personnes, dans 11 régions du Québec.



Mesure 25 – Offrir une formation sur les réalités des minorités sexuelles au personnel du MTESS en contact avec la clientèle (MTESS)

En 2019-2020, 64 employés ont suivi les formations de l'INSPQ ajoutées au catalogue de formations du MTESS en 2017-2018, soit 5 fois plus qu'en 2018-2019. En effet, 44 employés ont suivi la formation *Sexes, genres et orientations sexuelles : comprendre la diversité* de l'INSPQ, et 20 employés ont suivi la formation *Adapter nos interventions aux réalités des personnes de la diversité sexuelle, de leur couple et de leur famille* de l'INSPQ. Ces personnes sont comptabilisées à même les chiffres mentionnés pour la mesure 24. Elles ne s'y ajoutent pas.

À ce jour :

- 225 employés du MTESS formés par l'INSPQ
 - 163 ont suivi la formation *Sexes, genres et orientations sexuelles : comprendre la diversité*;
 - 62 ont suivi la formation *Adapter nos interventions aux réalités des personnes de la diversité sexuelle, de leur couple et de leur famille*;
 - Dans 4 régions administratives

Mesure 26 – Outiller les policières et les policiers afin d'assurer une intervention adéquate et adaptée en matière d'homophobie et de transphobie (MSP)

La mesure a été complétée en novembre 2018, lorsque la pratique policière 2.3.5 *Fouille d'une personne* du Guide des pratiques policières a été actualisée pour tenir compte notamment des particularités liées à l'identité de genre de la personne fouillée, à savoir que « *Selon les circonstances et lorsque la situation le permet, la fouille est effectuée par un policier du genre auquel la personne s'identifie* », et rendue disponible aux 29 corps policiers du Québec.

Mesure 27 – Former les nouvelles agentes et les nouveaux agents des services correctionnels afin d'assurer la prise en charge des personnes incarcérées dans le respect de leur dignité (MSP)

En 2019-2020, 118 nouveaux agents des services correctionnels ont complété et réussi le Programme d'intégration à la fonction d'agent des services correctionnels offert par l'École nationale de police du Québec. Ils ont notamment reçu les informations relatives au traitement des personnes de minorités sexuelles et de genre qui pourraient leur être confiées.

Une seule plainte liée à la discrimination fondée sur l'identité de genre a été formulée en lien avec le lieu d'incarcération d'une personne trans, et la situation a été corrigée en quelques jours.

À ce jour :

- 561 nouveaux agents des services correctionnels ont complété et réussi le Programme d'intégration à la fonction d'agent des services correctionnels offert par l'École nationale de police du Québec et ont notamment reçu les informations relatives au traitement des personnes de minorités sexuelles qui pourraient leur être confiées.

Mesure 28 – Continuer de sensibiliser les coroners aux facteurs contributifs, dont l'homophobie et la transphobie, lors d'une investigation sur un cas de suicide (MSP)

Vingt-trois nouveaux coroners ont été sensibilisés à cette problématique en avril 2019 lors de leur formation initiale.

À ce jour :

- 100 coroners sur les 103 coroners actifs au 31 mars 2020 ont été sensibilisés lors de leur formation initiale ou du colloque de 2017, ce qui représente 97 % des coroners actifs, dans 15 régions.

Mesure 29 – S’assurer que la formation offerte aux professionnelles et professionnels qui donnent le service de Consultation téléphonique psychosociale 24/7 soit adaptée aux réalités des personnes de minorités sexuelles et que les outils soient diffusés (MSSS)

Le guide d’intervention psychosociale ponctuelle (GIPP) sur le thème « Diversités sexuelles et pluralité des genres » a été rédigé, validé et traduit, et devrait être intégré dans la plate-forme Système de gestion de la consultation téléphonique (SIGCT) en novembre 2020. Ce nouveau système n’est pas disponible pour le moment pour le service Infosocial.

Mesure 30 – Mettre en place et rendre accessible une formation portant sur les enjeux de discrimination envers les personnes LGBT racisées dans le réseau de la santé et des services sociaux (MSSS)

Le module « Mieux intervenir auprès des personnes LGBTQI+ racisées et migrantes » de la formation « Comprendre pour mieux prévenir les violences liées au genre et à la sexualité en contexte de diversité culturelle » a été développé par l’Institut universitaire SHERPA du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l’Île-de-Montréal, désigné institut universitaire au regard des communautés ethnoculturelles. Cette formation vise à sensibiliser les intervenants du réseau de la santé et des services sociaux aux termes utilisés en lien avec la diversité sexuelle et de genre et des barrières d’accès aux soins et aux services sociaux que doivent surmonter les personnes LGBTQI+ migrantes et racisées. Le but de la formation est d’équiper les intervenants des approches et des outils d’intervention qui favorisent la sécurité, le bien-être et l’autonomisation des personnes, ainsi que la protection de leurs droits.

Ce module est dispensé en format hybride (en ligne et en présentiel) via l’environnement numérique d’apprentissage provincial de formation continue partagée. Néanmoins, en raison de la pandémie de COVID-19, la partie offerte en présentiel n’est pas encore disponible.



Mesure 31 – Diffuser l’outil de sensibilisation *Les jeunes de minorités sexuelles et la problématique du suicide* (MSSS)

Dans le cadre du Plan d’action gouvernemental de lutte contre l’homophobie 2011-2016, l’outil de sensibilisation *Les jeunes de minorités sexuelles et la problématique du suicide* a été produit par le MSSS à l’intention des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux et des organisations partenaires. En 2019-2020, sa disponibilité sur le Web et sa pertinence ont été rappelées à deux occasions :

- le 13 mai 2019, à l’approche de la Journée internationale contre l’homophobie et la transphobie (vendredi 17 mai 2019), par le directeur national de la santé publique, Horacio Arruda, à l’attention des 23 présidents-directeurs généraux (PDG) des CISSS et des CIUSSS, de la directrice générale de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik et du directeur général du Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James;
- auprès des groupes de répondants en santé publique en prévention du suicide et en promotion de la santé mentale de même qu’en promotion-prévention en matière de sexualité saine et responsable de la Table de concertation nationale en promotion-prévention (toutes les régions).

Différents partenaires font aussi la promotion de l’outil dans leurs réseaux.



PRIORITÉ 5 > COHÉRENCE ET EFFICACITÉ DES ACTIONS

Le succès et les retombées importantes des mesures dépendent de la cohérence et du large déploiement des actions. Deux enjeux ont particulièrement retenu l'attention. La recherche sur divers groupes et problématiques doit se poursuivre pour guider les actions et leur donner des assises solides. La concertation des intervenants et la consolidation des actions en région font également consensus, pour faire en sorte que toutes et tous puissent en bénéficier, sur l'ensemble du territoire québécois.

OBJECTIF 7 > Documenter les diverses réalités pour mieux intervenir



Mesure 32 – Appuyer la recherche sur les réalités LGBT (MJQ)

Cette mesure se décline en deux volets : le soutien à la Chaire de recherche sur l'homophobie de l'Université du Québec à Montréal et l'appui à des initiatives de recherche visant à transformer les résultats en politiques et programmes.

Chaire de recherche sur l'homophobie

Le MJQ a renouvelé son appui financier de 77 500 \$ à la Chaire de recherche sur l'homophobie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), qui regroupe, depuis 2011, des partenaires gouvernementaux, communautaires et universitaires du Québec, du Canada et de l'international pour contribuer à la reconnaissance des réalités des minorités sexuelles et de genre. Du 1er novembre 2019 au 31 octobre 2020, la Chaire a terminé 3 projets de recherche et en menait 10, en plus de 4 projets en cours qui visaient spécifiquement le transfert des connaissances, et 2 terminés en cours d'année. La Chaire a aussi participé à l'organisation d'un congrès et de deux colloques internationaux, des Journées SAVIE-LGBTQ, et de 8 conférences et projections publiques. Plus de 270 personnes étaient présentes aux conférences publiques.

Initiatives de recherche appuyées par le MJQ

En mars 2020, le BLCHT a appuyé un projet de recherche à la hauteur de 24 294 \$. Sous la direction de Martin Blais (cotitulaire de la Chaire de recherche sur l'homophobie de l'UQAM), il permettra de documenter la variation régionale des besoins des populations LGBTQ au Québec, d'ici mars 2021. À titre de rappel, le MJQ appuie, à la hauteur de 100 000 \$, la réalisation d'un projet de recherche sur quatre ans (2018-2022) concernant les personnes LGBTQ et bispirituelles autochtones, dirigé par M. Gilbert Émond (Université Concordia).

Mesure 33 – Encourager le développement de la recherche et soutenir le transfert de connaissances sur les réalités des personnes de minorités sexuelles dans le réseau de la santé et des services sociaux (MSSS)

Un inventaire de 126 outils d'intervention auprès des personnes de minorités sexuelles et de genre réalisés par des organismes communautaires et des ordres professionnels a été répertorié et globalement décrit par l'équipe de la Chaire de recherche sur l'homophobie à l'automne 2019, soutenue par un sous-comité de professionnels membres du comité ministériel sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres dans la détermination de critères de sélection.

Un rapport est en cours de rédaction et devrait être finalisé d'ici décembre 2020. Il fera état du développement des outils d'intervention et des lacunes des outils existants, des pistes pour le développement des connaissances et l'élaboration de futurs outils d'intervention ainsi que des propositions pour la mise en forme et la diffusion d'un coffre à outils. Il inclura aussi la liste descriptive des outils d'intervention qui seront rendus disponibles au public et aux organisations sur le site Web de la Chaire et permettront ainsi de soutenir les pratiques professionnelles auprès des clientèles LGBTQ.



Mesure 34 – Compiler et diffuser annuellement les données statistiques du Programme de déclaration uniforme de la criminalité en matière de crimes haineux, dont les crimes motivés par l'orientation sexuelle (MSP)

Le MSP mettra en ligne en juin 2020 la publication [Statistiques criminalité au Québec : Principales tendances 2016](#), mis à jour cette année. Les éditions 2017 et 2018 devraient être diffusées au cours de l'été 2020. Ces portraits statistiques de la criminalité au Québec comprennent des données actualisées sur les crimes motivés par la haine, dont ceux motivés par l'orientation sexuelle.

Mesure 35 – Documenter les besoins et les services en défense des droits des personnes LGBT en région par la production d'un portrait (MTESS)

Une version finale du portrait des besoins et des services en défense des droits des personnes LGBTQ en région, produit par la Chaire de recherche sur l'homophobie de l'UQAM à l'issue d'une entente de 30 000 \$ entre le MTESS et le Conseil québécois LGBT en juillet 2018, sera déposée en avril 2020, à l'issue de rétroactions et de commentaires entre l'équipe de recherche et le MTESS.

Mesure 36 – Produire et diffuser un bulletin statistique *Quelle famille?* sur les familles homoparentales (Famille)

Le ministère de la Famille a rédigé une première version complète de ce [bulletin](#), qui est présentement en montage graphique, pour une diffusion prévue à l'été 2020.

Mesure 37 – Réaliser une enquête sur le parcours judiciaire de parents de minorités sexuelles (MJQ)

En 2019-2020, 5 entrevues supplémentaires ont été réalisées. Un total de 35 entrevues sont réalisées et transcrites sur les 40 prévues dans le cadre de la phase 1 de cette recherche, menée par des chercheurs universitaires du Partenariat de recherche *Séparation parentale, recomposition familiale* et financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Les recensions des écrits en droit et en sciences sociales s'effectuent en continu jusqu'à la publication du rapport de recherche, prévue pour 2020-2021.

Une convention de recherche avec l'Université Laval a été signée à l'hiver 2020 pour la phase 2 du projet (2020-2022), qui a débuté le 1er avril 2020. Elle a pour objectif de mener 35 entrevues avec des professionnels et intermédiaires qui conseillent des parents LGBTQ+ sur des questions liées à leurs droits, pour mieux comprendre leurs pratiques et leurs représentations des droits des personnes des minorités sexuelles et de genre.

OBJECTIF 8 > Renforcer la coordination des actions, notamment en région



Mesure 38 – Favoriser le plein déploiement des activités du Bureau de lutte contre l'homophobie (MJQ, en continu, toutes les régions)

Cette mesure, qui est la seule inscrite dans l'objectif 8, vise à renforcer la coordination des actions gouvernementales, notamment par l'accroissement des activités du Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie (BLCHT) en région.

Le bilan des actions gouvernementales pour 2018-2019 a été publié le 19 février 2020 à l'adresse suivante, sous « Plan d'action gouvernemental contre l'homophobie et la transphobie » : <https://www.justice.gouv.qc.ca/ministere/la-lutte-contre-lhomophobie-et-la-transphobie/>

Le BLCHT est responsable de la mise en œuvre des mesures 1, 9, 24, et 32.

Entre le 1er avril 2019 et le 31 mars 2020, la page Internet « Lutte contre l'homophobie et la transphobie » a reçu 4075 visites, soit 4,7 % de plus que l'an passé.

La page « Homophobie et Transphobie », publiée sur Québec.ca le 11 novembre 2019 à l'occasion de la campagne de lutte contre la violence du ministère de la Famille (#Chaquepersonnecompte), a récolté 37 021 visites entre sa publication et le 31 mars 2020.

Le plein déploiement des activités du BLCHT s'est amorcé en 2019-2020. Un nouveau conseiller a été embauché. Le travail pour cibler des répondants régionaux a débuté, à l'issue de la rédaction des portraits de ces régions. Les premières rencontres d'un réseau de répondants et répondantes régionaux sont prévues pour l'année 2020-2021, lorsqu'un nombre suffisant de personnes ciblées permettra de débiter les travaux. Comme mentionné à la mesure 32, le MJQ a aussi conclu en janvier 2020 une entente avec la Chaire de recherche sur l'homophobie pour réaliser une recherche concernant les besoins des populations LGBTQ en région, financée par le MJQ à la hauteur de 24 294 \$, de sorte que le BLCHT appuie davantage les partenaires et soutienne l'élaboration de projets structurants.

Le comité consultatif a été réactivé et a tenu 5 rencontres cette année : 3 rencontres régulières et 2 rencontres ad hoc.



Conclusion

À la lumière de ce bilan, il est possible de constater que la mise en œuvre des mesures du Plan d'action est bien en marche, un peu plus de 2 ans après son entrée en vigueur. Le déploiement des mesures mène d'ailleurs à des résultats concrets, dans une multitude de domaines et de régions du Québec. L'état d'avancement du Plan d'action peut être qualifié de satisfaisant, alors que son évolution suit globalement l'échéancier et les objectifs fixés lors de son élaboration.

Quelques définitions

Aux fins du présent Plan d'action, les termes sont utilisés dans le sens décrit ci-dessous.

Bispirituel, bispirituelle : terme générique, dont la définition peut varier dans les diverses communautés autochtones. Il désigne les Autochtones qui assument des rôles, des attributs, des vêtements et des attitudes de sexes multiples pour des raisons personnelles, spirituelles, culturelles, cérémoniales ou sociales. Le terme peut se référer à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre ou à l'expression de genre. Toutes les personnes autochtones ne s'identifient pas aux personnes bispirituelles : certaines peuvent s'identifier aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles ou trans.

Expression de genre : extériorisation de son identité de genre, exprimée par l'habillement, les façons de se comporter ou d'interagir, indépendamment de son sexe assigné à la naissance.

Homophobie : attitudes négatives envers l'homosexualité, pouvant mener à la discrimination, directe ou indirecte, envers les gais, les lesbiennes, les personnes bisexuelles, ou à l'égard des personnes perçues comme telles.

Identité de genre : expérience intime et personnelle de son genre, qu'elle corresponde ou non au sexe assigné à la naissance. Une personne peut ainsi s'identifier au genre masculin, au genre féminin ou encore se situer entre ou à l'extérieur de ces deux pôles, et ce, indépendamment de son sexe assigné à la naissance.

Minorités sexuelles : expression qui inclut les divers groupes minoritaires définis sur la base de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre. Les principaux groupes sont les lesbiennes, les gais ainsi que les personnes bisexuelles et trans.

Orientation sexuelle : attirance sexuelle ou affective envers les hommes, les femmes, ou les personnes qui sortent du cadre binaire des genres. Ce continuum va de l'hétérosexualité à homosexualité, en passant par la bisexualité et la pansexualité, en incluant l'asexualité.

Trans : terme parapluie pour désigner de façon neutre les personnes dont l'identité de genre ne correspond pas au genre associé à leur sexe assigné à la naissance et pour référer aux personnes transsexuelles et transgenres, sans égard ou distinction péjorative à la transition médicale ou sociale.

Transgenre : Se dit d'une personne dont l'identité de genre ne correspond pas au genre associé à son sexe assigné à la naissance.

Transsexuel, transsexuelle : Certaines personnes préfèrent les termes « transgenre » ou « trans » parce qu'elles considèrent le terme « transsexuel » comme désuet, péjoratif et ayant une forte connotation médicale. D'autres se sont réapproprié le terme « transsexuel » et l'utilisent comme une forme positive d'auto-identification.

Transphobie : attitudes négatives pouvant mener au rejet et à la discrimination, directe ou indirecte, envers les personnes trans ou perçues comme telles et envers la transitude, ainsi que les préjugés dont ces personnes font l'objet.

Queer : réfère à une personne dont l'orientation sexuelle ou l'identité de genre diffère des notions normatives et binaires du genre et de la sexualité.

